

IMMOBILIER ET ENVIRONNEMENT :

ÉTANGS ET ASSAINISSEMENT AUTONOME

€ COÛT

500 € prix net de toutes taxes / Tarif intra : nous consulter



CONTACT

Contact Formation
05 55 45 16 16
formationcontinue@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Comprendre les règles et obligations administratives relatives aux étangs et assainissements autonomes



PUBLIC

- Agents immobiliers,
- Négociateurs
- Collaborateurs



DURÉE

2 jours par 1/2 journée



DATE

Nous consulter pour connaître les prochaines dates.



LIEU

A distance



PROGRAMME

- Réglementation applicable aux plans d'eau,
- Connaissances des cas de non-conformité administrative du plan d'eau,
- Optimisation en qualité de l'information à transmettre à l'acheteur.
- Réglementation applicable à l'ANC (autorisation de l'ANC, contrôle),
- Conséquences pratiques des règles pour l'acheteur et le vendeur.

[Consulter la fiche complète](#)



ISIH, votre partenaire pour vos formations en immobilier